



## Site Natura 2000 FR7200699 « Grottes du Trou Noir »

Bilan de l'animation



illustrations : Christophe Aubert

2012

Structure animatrice :





# Site Natura 2000 Grottes du Trou Noir

**COPIE du 07 février 2013**  
**Sauveterre de Guyenne**



## **Ordre du jour du COPJL – 2<sup>ième</sup> année de l'animation**

Présentation succincte

Actions entreprises en 2012 :

*Connaissance du site*

*Gestion des habitats*

Refonte de la charte Natura 2000

*Examen de la proposition*

*Vote*

Plan Agro-environnemental

*Examen de la proposition*

*Vote*

Mise en cohérence du site avec celui du Dropt

Synthèse de l'état d'avancement de l'animation





## ***Site Natura 2000 FR7200699 « Grottes du Trou Noir »***

Document d'Objectifs validé en 2010

Animation portée par l'Etat – 2<sup>ième</sup> année de l'animation

Site d'intérêt international pour la reproduction des chauve-souris

5 espèces recensées

2 particulièrement remarquables







*Connaissance du site*

*Gestion des habitats*

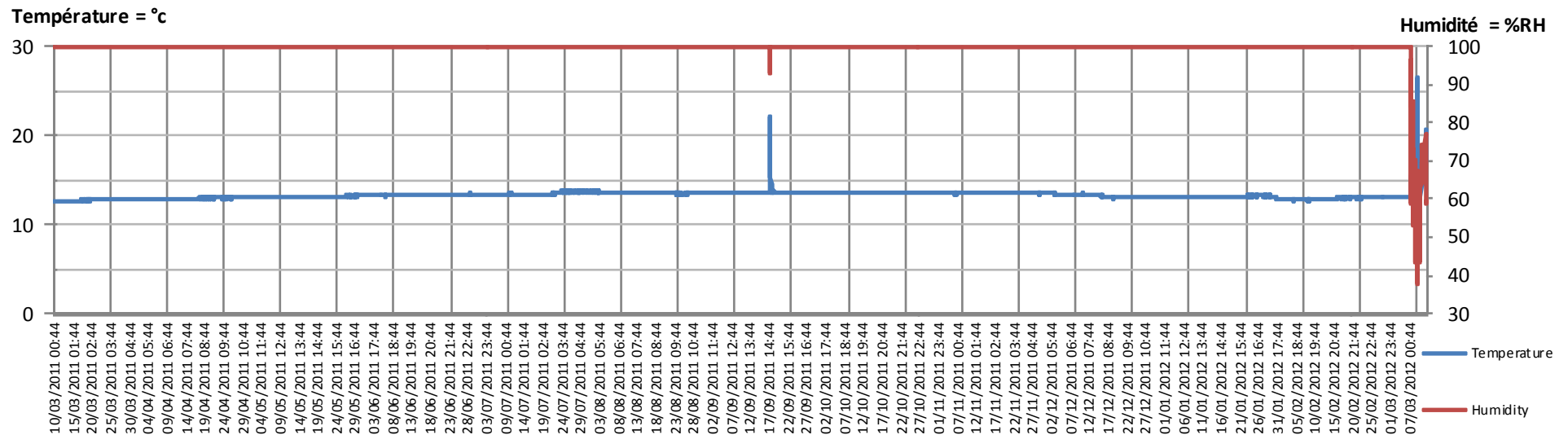
*Sensibilisation et valorisation*

## Données microclimatiques

Enregistrer les conditions microclimatiques du site :

- Variation de la température
- Variation de l'hygrométrie

Mettre en évidence des changements climatiques en lien avec des activités dans ou à proximité de la cavité





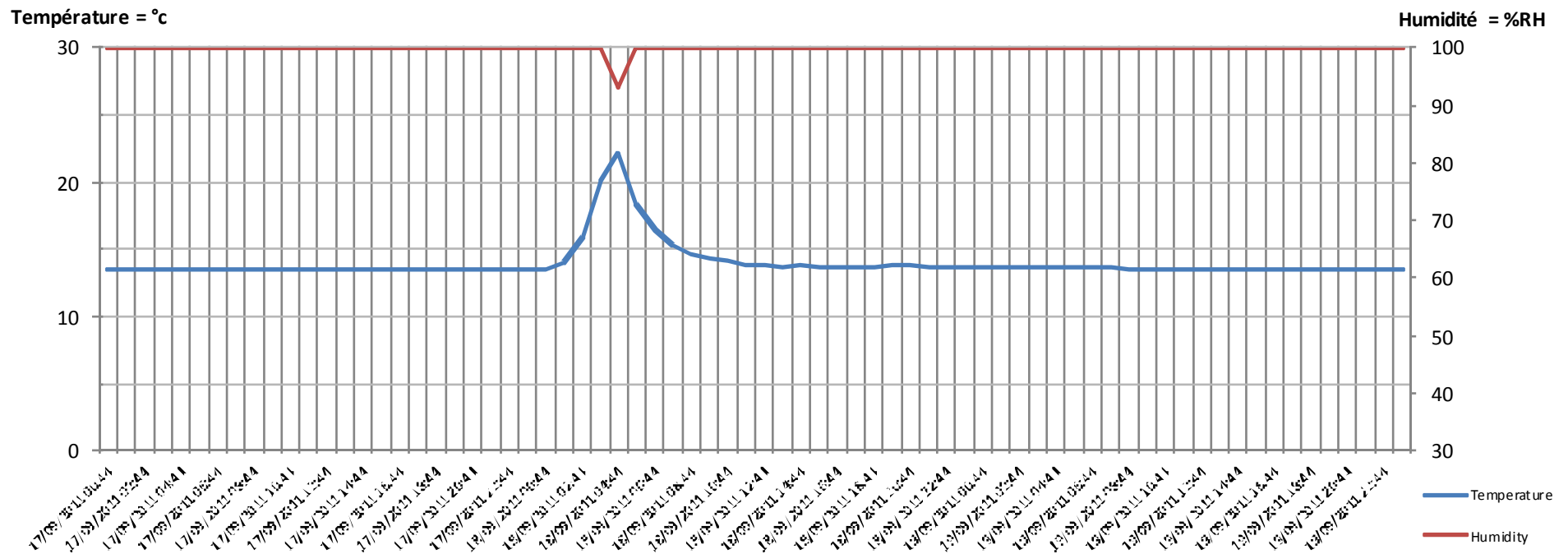


# Actions entreprises en 2012

*Connaissance du site*

*Gestion des habitats*

*Sensibilisation et valorisation*



- **Incident majeur** dans la nuit du 17 au 18 septembre 2012.  
↳ feu de camp dans ou à proximité de la cavité



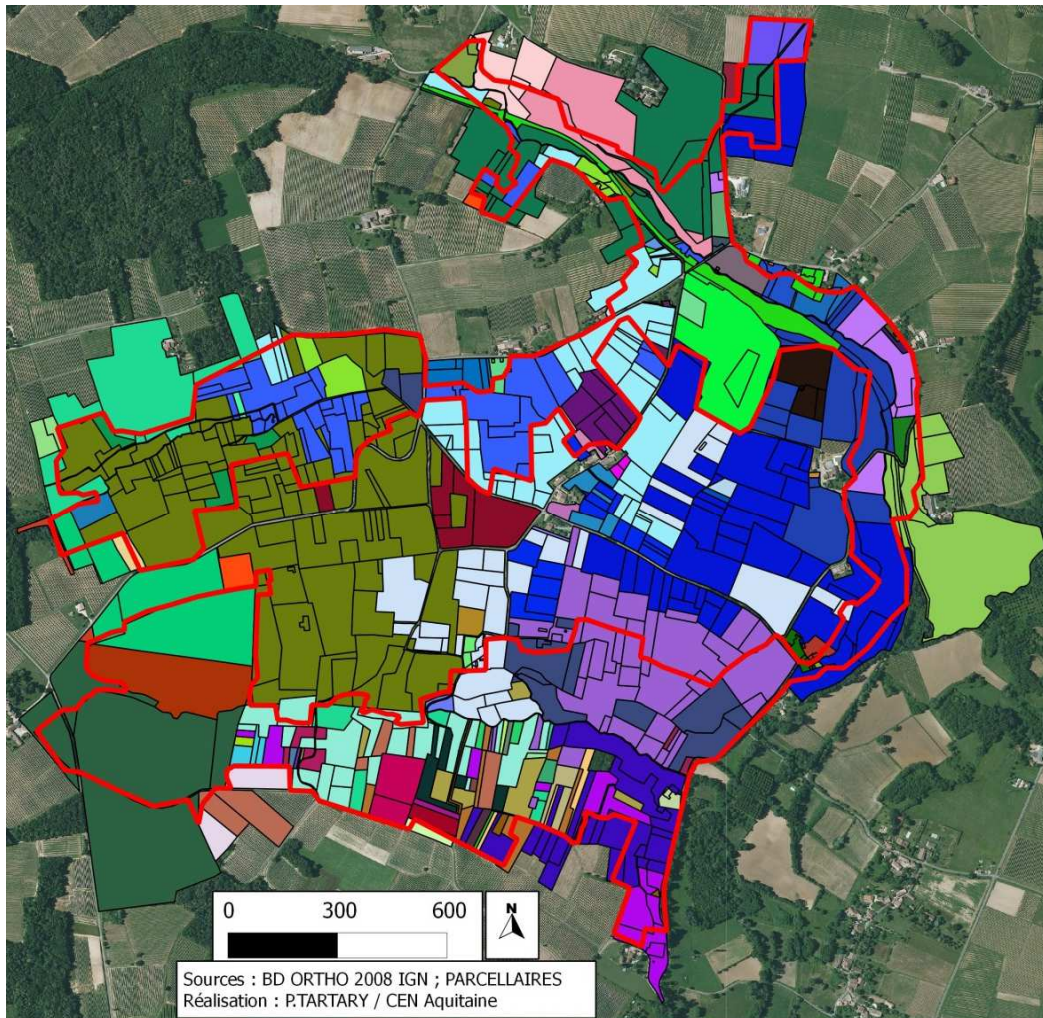
# Actions entreprises en 2012

*Connaissance du site*

*Gestion des habitats*

*Sensibilisation et valorisation*

## Cartographie des propriétaires



Commune	Parcelles	Propriétaires
Saint Martin du Puy	1 181	89
Saint Martin de Lerm	344	49
<b>TOTAL</b>	<b>1 525</b>	<b>138</b>

- Morcellement important du foncier (surface cadastrale moyenne de 0,11 ha)
- Faible nombre de propriétaires (138).





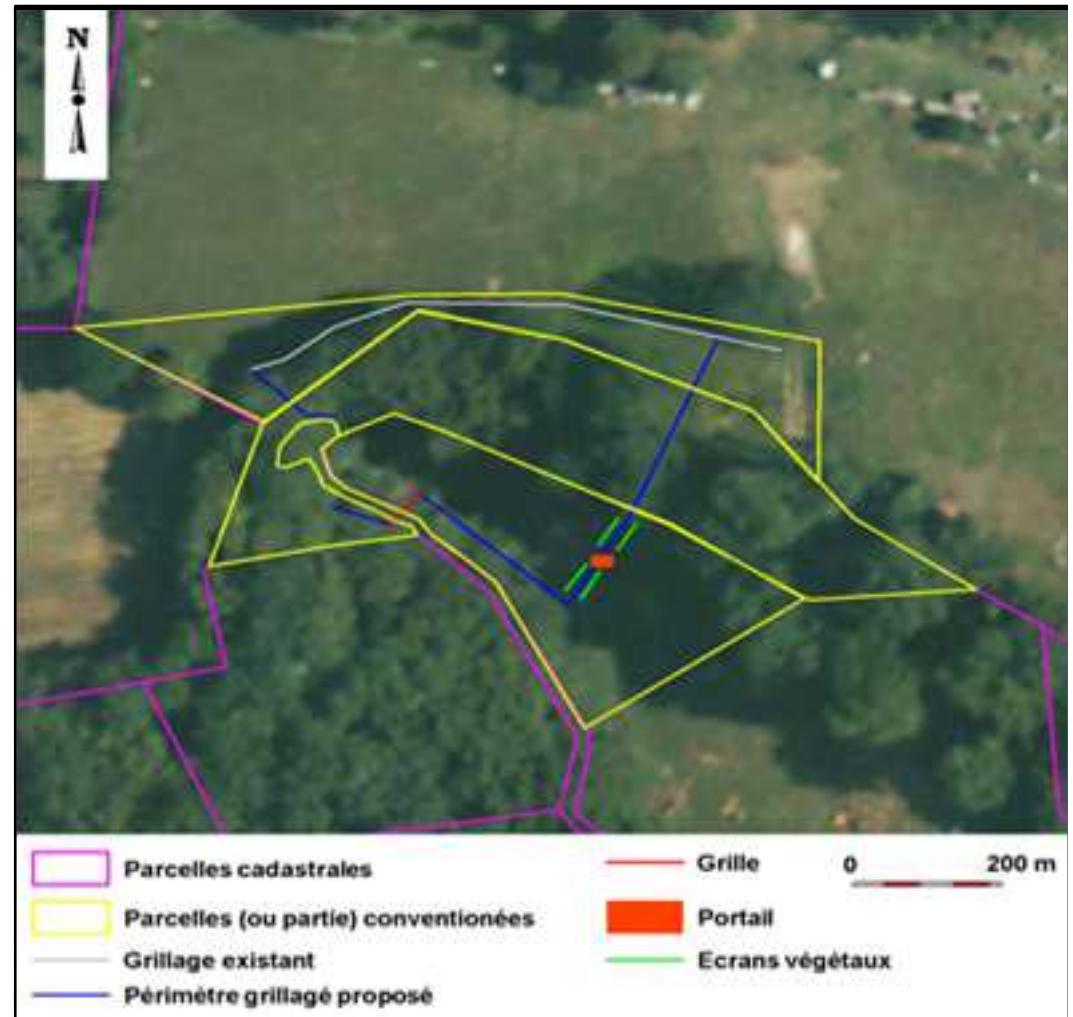
## Actions entreprises en 2012

*Connaissance du site*  
*Gestion des habitats*  
*Sensibilisation et valorisation*

**Mise en place d'un périmètre de protection au Trou Noir et pose de panneaux d'information**

Pose de 118 ml de clôture  
Pose d'un portail  
Pose d'une grille bareaudée  
Pose de 2 panneaux d'information  
Plantation d'écran végétaux

**12 195 euros**







*Connaissance du site*  
*Gestion des habitats*  
*Sensibilisation et valorisation*

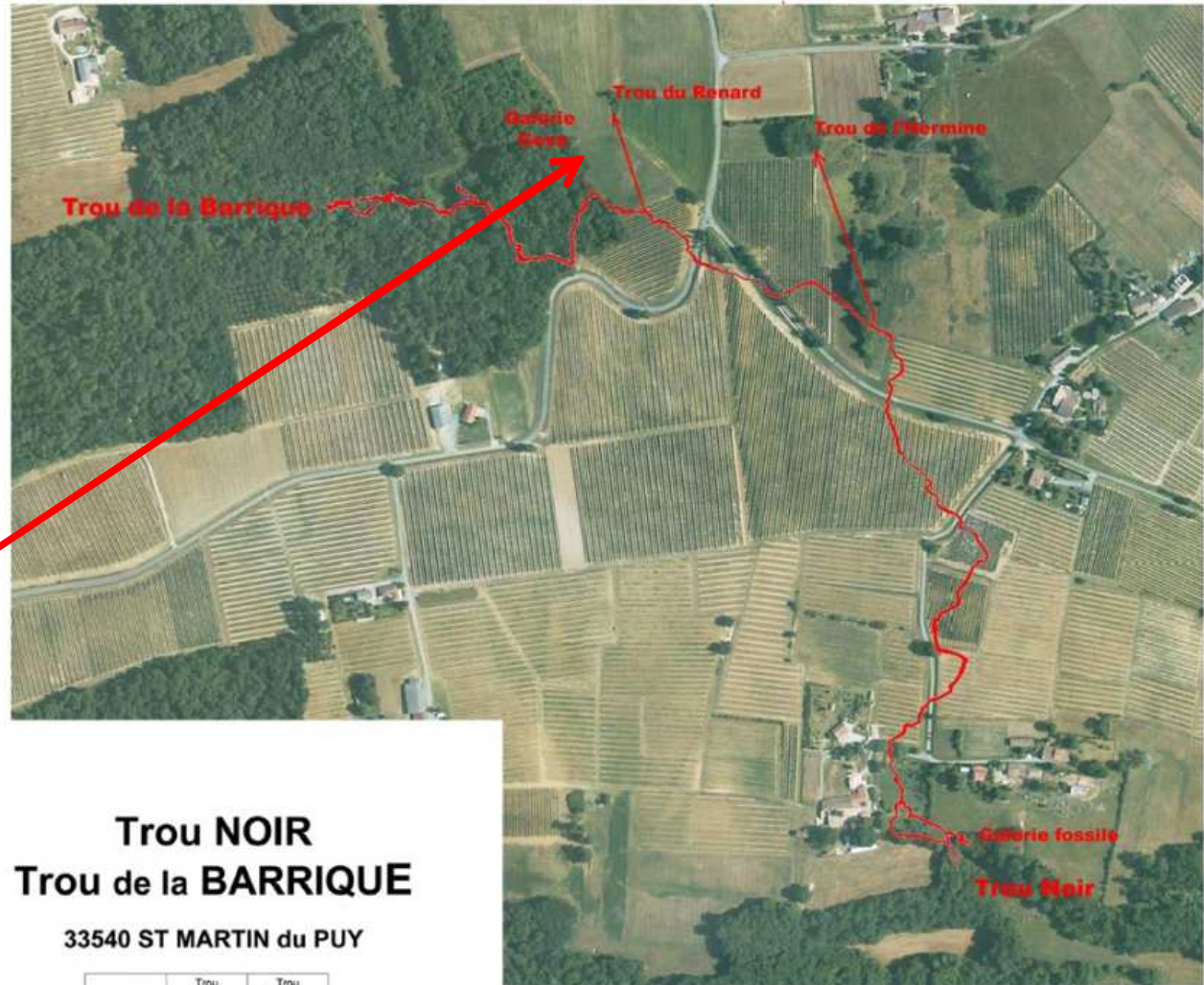






# Actions entreprises en 2012

Connaissance du site  
Gestion des habitats  
Sensibilisation et valorisation



**Le Trou Noir**  
Site Natura 2000 FR7200699

SITE D'IMPORTANCE INTERNATIONALE  
POUR LA CONSERVATION DES CHAÎNES SOUS-SOL

**Votre itinéraire**

Le site du Trou Noir abrite une grande diversité de chaînes souterraines de types de cavités :

- Mésogrottes ou labyrinthes (dilatations ou rétrécissements d'habitats des vers de terre de grande taille)
- Petites grottes (grottes linéaires)
- Petites tanières (dilatations rétrécissements)
- Cavités karstiques (dilatations rétrécissements)

Les chaînes souterraines sont essentiellement souterraines pendant le passage de vers de terre en cas d'affaissement de la surface pendant le cycle de la vie des vers de terre et d'humidité de la surface. Elles sont donc très sensibles à la pollution et à l'urbanisation.

**Calendrier de présence et de sensibilité**

Conservatoire d'espaces naturels Aquitaine

## Trou NOIR Trou de la BARRIQUE

33540 ST MARTIN du PUY

	Trou Noir	Trou de la Barrique
Y =	411 931	411 196
X =	3265 044	3265 739
Z =	50 m	60 m
Développement pénétrable =	2160 m	
carte	IGN 1637 E	

Topographie : Yvon et Claire HENAFF





*Examen de la proposition*

*Vote*

**Modifications sur la partie présentation**

### **Modification générale :**

- Simplification de la rédaction des parties 1 et 2
- Ajout de la rubrique d'exonération fiscale dans la partie réservée aux engagements par grands types de milieu
- Ajout des habitats et des espèces ciblés par les engagements par grands types de milieu

**[Projet de charte N2000](#)**

**version à la consultation et à la validation du COPIL**



*Examen de la proposition*

*Vote*

**Modification sur la rubrique Milieux forestiers**

L'engagement 1 est rédigé comme suit :

Dans le cas de la réalisation de coupes rases en pinède :

Limiter la taille de celles-ci à 0,5 ha.

Dans le cas de projet de coupes rases en forêt de feuillus :

Se rapprocher systématiquement de l'animateur du site, pour qu'il préconise des actions d'évitement ou de réduction d'impact

**[Projet de charte N2000](#)**

**version à la consultation et à la validation du COPIL**

## Projet de charte N2000

version à la consultation et à la validation  
du COPIL

NATURA 2000

## Refonte de la charte Natura 2000

*Examen de la proposition*

*Vote*

**Ajout de la rubrique concernant les  
recommandations de portée générale par  
activités :**

- Prendre connaissance de la réglementation en vigueur relative à mon activité et la respecter.
- Ramener avec soi tous ses déchets (organiques ou inorganiques) ou jeter dans une poubelle
- Éviter de sortir des sentiers et des chemins, respecter le balisage existant et ne pas créer de nouveaux sentiers
- Avoir un comportement discret (pas de perturbations sonores ou lumineuses)
- Respecter l'activité des professionnels (gestionnaires, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs...)
- Respecter la propriété privée et informer systématiquement le propriétaire de votre venue sur son terrain
- Informer les membres de son organisation des enjeux présents sur le site Natura 2000 et des actions mises en place et inciter à leur respect
- Informer les mandataires ou prestataires des engagements souscrits dans le cadre de la charte afin que ceux-ci s'y conforment.
- Collaborer à la réalisation d'opérations de gestion du site lorsque cela est possible, et selon des modalités devant être définies au cas par cas, avec la structure animatrice du site Natura 2000.
- Participer, si possible, aux actions de concertation et de communication développées par l'animateur du site.



## Projet de charte N2000

version à la consultation et à la validation  
du COPIL

NATURA 2000

## Refonte de la charte Natura 2000

*Examen de la proposition*

*Vote*

**Ajout de la rubrique activités agricoles :**

### Engagements

E_AGR_1 :	Ne pas détruire les prairies (pas de retournement, de boisement volontaire, de nivellement, de drainage...)	Contrôle sur place de la non destruction des habitats.
E_AGR_2 :	Maintenir les éléments fixes (haies, fossés, arbres isolés...)	Contrôle sur place
E_AGR_3 :	Ne pas introduire ou disséminer d'espèces végétales envahissantes (Cf. annexe 1)	Contrôle sur place

### Recommandations

#### Pour les éleveurs :

- Eviter l'utilisation des vermifuges, tels que les molécules antiparasitaires de la famille des ivermectines, ainsi que les molécules phénothiazine, coumaphos, ruélène, pipérazine, dichlorvos.  
Privilégier, pour les animaux, des molécules antiparasitaires ayant moins d'impact sur les invertébrés (coléoptères et diptères coprophages) : benzimidazoles, imidathiazoles, saliucylanilides, isoquinoléine. En cas d'utilisation de l'ivermectine, le traitement des animaux est à réaliser de préférence un mois avant la mise à l'herbe.

#### Pour les exploitants de foin :

- Privilégier une fauche tardive des talus
- Réaliser les récoltes ou fauche de manière centrifuge (du centre vers l'extérieur de la parcelle) pour permettre à la faune de fuir

#### Pour les viticulteurs :

- Maintenir des bandes enherbées entre les rangs de vigne, de cultures et dans les vergers

#### Pour tous les exploitants :

- Limiter les apports de produits phytosanitaires et de fertilisants (amendement et engrais)
- Limiter les intrants dans les points d'eau, en particulier proscrire l'utilisation d'herbicides

Projet de charte N2000

version à la consultation et à la validation  
du COPIL



*Refonte de la charte  
Natura 2000*

*Examen de la proposition*

*Vote*

**Ajout de la rubrique activités sylvicoles**

**Engagements**

<b>E_SYL_1 :</b>	Laisser sur pied des arbres à cavités abritant la faune et quelques bois morts (au sol et/ou sur pieds)	Contrôle sur place
<b>E_SYL_2 :</b>	Ne pas introduire ou disséminer d'espèces végétales envahissantes	Contrôle sur place

**Recommandations**

- ▮ Remplacer le débroussaillage mécanique lourd par un débroussaillage manuel plus sélectif et plus respectueux du site
- ▮ Préserver un aspect paysager attrayant, et limiter les impacts sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire présents
- ▮ Préserver les boisements matures et sénescents
- ▮ Eradiquer toute espèce végétale exogène et/ou envahissante (ex : mimosa, robinier, etc...)
- ▮ Utiliser des huiles biodégradables pour les machines (débroussailleuse, tronçonneuse, élagueuse)

## Projet de charte N2000

version à la consultation et à la validation  
du COPIL

NATURA 2000

## Refonte de la charte Natura 2000

*Examen de la proposition*

*Vote*

**Ajout de la rubrique activité pédestre :**

### Engagements

E_APE_1 :	Avertir la structure animatrice des éventuels aménagements de loisirs prévus et des projets de manifestations sportives ou de loisirs	Lettre du pétitionnaire à la structure animatrice
E_APE_2 :	Demander l'expertise technique à la structure animatrice avant la création de nouveaux sentiers, afin de s'assurer que l'itinéraire ne traverse pas de milieux naturels patrimoniaux et qu'il n'est pas dangereux.	Support écrit du pétitionnaire à la structure animatrice

### Recommandations

- Respect de la charte du randonneur**
- Signaler rapidement à la structure animatrice ou aux gestionnaires du site d'éventuelles dégradations des sentiers et chemins (déchets...).**
- Informers les adhérents sur les enjeux biologiques du site Natura 2000.**



## Projet de charte N2000

version à la consultation et à la validation  
du COPIL




NATURA 2000

## Refonte de la charte Natura 2000

*Examen de la proposition*

*Vote*

**Ajout de la rubrique activité spéléologique :**

Engagements		
E_SPE_1 :	Ne pas organiser d'activités spéléologiques dans la grotte du Trou Noir du 1 <sup>er</sup> Avril au 30 Aout.	Contrôle sur place
E_SPE_2 :	Utiliser des lampes électriques en remplacement de l'utilisation de l'acétylène.	Contrôle sur place
E_SPE_3 :	Informersesadhérentsde lanécessitéde protégerles chauves-souris et des règles de bonne conduite à suivre pour limiter les dérangements	Contrôle sur place
E_SPE_4	Partager avec la structure animatrice du site les constatations de présence de chauves-souris	
E_SPE_5	Ne pas créer de nouveaux chemins d'accès aux grottes	
Recommandations		
	<b>Respecter la charte éthique des spéléologues :</b>	
	<b>Signaler rapidement à la structure animatrice ou aux gestionnaires du site d'éventuelles dégradations sur le site ou utilisation abusives ou dangereuses des carrières (déchets, visites...).</b>	
	<b>Informersesadhérents sur les enjeux biologiques du site Natura 2000.</b>	

Projet de charte N2000

version à la consultation et à la validation  
du COPIL

NATURA 2000

*Refonte de la charte  
Natura 2000*

*Examen de la proposition*

*Vote*

**Ajout de la rubrique activité naturaliste :**

### Recommandations

- Partager avec la structure animatrice du site les constatations de présence de chauves-souris ou d'espèces remarquables.
- Informer ses adhérents de la nécessité de protéger les chauves-souris et des règles de bonne conduite à suivre pour limiter les dérangements.

Projet de charte N2000

version à la consultation et à la validation  
du COPIL

NATURA 2000

*Refonte de la charte  
Natura 2000*

*Examen de la proposition*

*Vote*

**Ajout de la rubrique activité cynégétique :**

### Recommandations

- Partager avec la structure animatrice du site les constatations de présence de chauves-souris ou d'espèces remarquables.
- Informer ses adhérents de la nécessité de protéger les chauves-souris et des règles de bonne conduite à suivre pour limiter les dérangements.



## Projet de charte N2000

version à la consultation et à la validation  
du COPIL



## Refonte de la charte Natura 2000

*Examen de la proposition*

*Vote*

**Ajout de la rubrique activités des collectivités territoriales :**

Engagements			
E_CT_01 :	Ne pas réaliser de désherbage chimique des fossés, bords de route, ponts et autres espaces publics sur l'ensemble du site, ainsi que sur les secteurs limitrophes	Contrôle	sur place
E_CT_02 :	Limiter l'entretien des bords de route et des parcelles à deux fauches par an, l'une en période hivernale avant le 15 février et l'autre en été après le 15 juin	Contrôle	sur place
Recommandations			
R	Sensibiliser et informer les utilisateurs du service public de la démarche Natura 2000 et des enjeux spécifique du site du Trou Noir :		
	<ul style="list-style-type: none"><li>• En affichage en mairie : documents en accès libres ;</li><li>• Par la divulgation d'article ou d'information spécifique à Natura 2000 dans le bulletin municipal (au moins une fois par an) ;</li><li>• La création d'un lien internet sur le site de la mairie à destination de la page spéciale Internet du site.</li></ul>		
R	Favoriser et faciliter la tenue des différentes réunions organisées par l'animateur : COPIL, réunion de sensibilisation, animation...		
R	Veiller à la sécurité publique et sanitaire aux abords des carrières en informant régulièrement les propriétaires et les utilisateurs du site : lettre, bulletins d'information, support numérique...		
R	Faire participer l'animateur du site à tous les schémas ou actions pouvant avoir des répercussions sur la conservation du site		
R	Informier l'animateur du site des actions entreprises au niveau des carrières : visite, intervention...		
R	Aider à la mise en œuvre des actions de conservation (promotion du support Natura 2000 ; recherche de financements : appui administratif ou technique...)		



*Examen de la proposition*

*Vote*



*Examen de la proposition*

*Vote*

Actuel PAE validé au COPIL 2011, puis avalisé par la CRAE en 2012

Code mesure	Nom de la mesure	Montant annuel	Objectifs
AQ_TROU_GC_01	Convertir des terres arables en prairie temporaire	251 € / ha / an	1,5 ha
AQ_TROU_HE_01	Gestion des prairies par fauche ou pâturage tardif	227 € / ha / an	2 ha

- ↪ **Mesures peu attractives**
- ↪ **Mesures ne répondant pas aux attentes des exploitants**
- ↪ **Peu de plus values pour le site**





*Examen de la proposition*

*Vote*

Projet de PAE pour 2013, en concertation avec les exploitants :

Code mesure	Nom de la mesure	Montant annuel	Objectifs
AQ_TROU_GC_02	Convertir des terres arables en prairie temporaire ↪ <b>COUVER_06 : Création et entretien d'un couvert herbacé</b> ↪ <b>SOCLE_H01 : Socle relatif à la gestion des surfaces en herbe</b> ↪ <b>HERBE_03 : Absence totale de fertilisations minérales et organiques sur prairies et habitats remarquables</b> ↪ <b>HERBE_06 : Retard de fauche sur prairies ou habitats remarquables</b>	548 € / ha / an	2,5 ha
AQ_TROU_HE_02	Gestion des prairies par fauche tardive et absence d'apport chimique ↪ <b>SOCLE_H01 : socle relatif à la gestion des surfaces en herbe</b> ↪ <b>HERBE_03 : Absence totale de fertilisations minérales et organiques sur prairies ou habitats remarquable</b> ↪ <b>HERBE_06 : Retard de fauche sur prairies ou habitats remarquables</b>	390 € / ha / an	4,5 ha



*Examen de la proposition*

*Vote*





# Mise en cohérence avec le DOCOB du Dropt



## Proximité des sites

- ↪ interactions
- ↪ complémentarité fonctionnelle
- ↪ complémentarité sur l'état de conservation des espèces et des habitats d'espèces





# Synthèse d'avancement de l'animation

Code de l'action	Dénomination	Avancement	Objectif opérationnel	Objectif de conservation
<b>GH1</b>	Mise en place d'un périmètre de protection au Trou Noir et pose d'un panneau d'information	En cours pour la pose du panneau Trou de la Barrique, prévu 1 <sup>o</sup> semestre 2013	Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris	Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial
<b>GH2</b>	Mise en place d'un périmètre ou d'une grille à chiroptères au Trou de la Barrique et pose d'un panneau d'information	Plus d'actualité		
<b>GH3</b>	Création et restauration de clairières ou de landes	Contact pris	Favoriser des territoires de chasse préférentiellement utilisés par les chauves-souris	
<b>GH4</b>	Travaux d'abattage ou de taille sans enjeux de production	Contact pris		
<b>GH5</b>	Reconversion de terres arables en herbages extensifs			
<b>GH6</b>	Reconversion de terres arables en prairies temporaires	Contact pris		
<b>GH7</b>	Gestion extensives de la prairie par la fauche ou le pâturage	Contact pris		
<b>Avec</b>	Pour le niveau de priorité :	<span style="background-color: red; color: white;">■</span> Prioritaire (niveau 1)	<span style="background-color: orange;">■</span> Secondaire (niveau 2)	<span style="background-color: yellow;">■</span> Tertiaire (niveau 3)
	Pour le niveau d'avancement :	<span style="background-color: green;">■</span> Finalisé	<span style="background-color: orange;">■</span> En cours	<span style="background-color: red;">■</span> Non lancé



# Synthèse d'avancement de l'animation

Code de l'action	Dénomination	Avancement	Objectif opérationnel	Objectif de conservation
<b>SE1</b>	Suivi des populations de chauves-souris		Suivre et connaître les colonies de chauves-souris sur l'ensemble du cycle biologique	Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces
<b>SE2 (HC)</b>	Détermination identification des espèces de grands / petits murins			
<b>SE3</b>	Relevé topographiques de la traversée		Suivre l'évolution des habitats d'espèces du site	
<b>SE4</b>	Suivi de l'évolution des habitats d'espèces sur le site			
<b>SE5</b>	Evaluer la conservation des espèces et des habitats		Evaluer la conservation des espèces	
	Evaluer la fréquentation du site		Evaluer la fréquentation du site	
<b>Avec</b>	Pour le niveau de priorité :	<span style="background-color: red; color: white;">■</span> Prioritaire (niveau 1)	<span style="background-color: yellow;">■</span> Secondaire (niveau 2)	<span style="background-color: yellow;">■</span> Tertiaire (niveau 3)
	Pour le niveau d'avancement :	<span style="background-color: green;">■</span> Finalisé	<span style="background-color: yellow;">■</span> En cours	<span style="background-color: red;">■</span> Non lancé



# Synthèse d'avancement de l'animation

Code de l'action	Dénomination	Avancement	Objectif opérationnel	Objectif de conservation
<b>VA1</b>	Mise en place de la sensibilisation autour de l'utilisation des vermifuges		Mettre en place de la sensibilisation vis-à-vis de l'utilisation type Ivermectine	Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces
<b>Avec</b>	Pour le niveau de priorité :	<span style="color: red;">■</span> Prioritaire (niveau 1)	<span style="color: yellow;">■</span> Secondaire (niveau 2)	<span style="color: yellow;">■</span> Tertiaire (niveau 3)
	Pour le niveau d'avancement :	<span style="color: green;">■</span> Finalisé	<span style="color: yellow;">■</span> En cours	<span style="color: red;">■</span> Non lancé



# Synthèse d'avancement

Code de l'action	Dénomination	Avancement	Objectif opérationnel	Objectif de conservation
AN1	Identification des ayant-droits		Préparer la mise en œuvre du Document d'Objectifs	Animer l'application du Document d'Objectifs
AN2	Information et communication sur les mesures			
AN3	Identification des besoins financiers			
AN4	Rédaction / mise à jour du PAE			
AN5	Rédaction de la charte			
AN6	Prise de contact avec les ayant-droits			
AN7	Diagnostic des parcelles			
AN8	Proposition de contrats			
AN9	Aide au montage de dossier		Mettre en œuvre des mesures contractuelles	
AN10	Suivi de l'instruction			
AN11	Aide à la mise en œuvre technique			
AN12	Suivi de la consommation financière et consolidation des besoins			
AN14	Ingénierie financière			
AN15	Elaboration du cahier des charges techniques			
AN16	Conduite d'opération			
Avec	Pour le niveau de priorité :	<span style="background-color: red; color: black;">■</span> Prioritaire (niveau 1)		
	Pour le niveau d'avancement :	<span style="background-color: lightgreen; color: black;">■</span> Finalisé	<span style="background-color: orange; color: black;">■</span> En cours	<span style="background-color: red; color: black;">■</span> Non lancé



# Synthèse d'avancement de l'animation

Code de l'action	Dénomination	Avancement	Objectif opérationnel	Objectif de conservation
AN13	Intégration de l'enjeu chiro dans les documents de planification		Veiller à la prise en compte des territoires de chasse des chiroptères lors de la rédaction du Document d'Objectifs du site FR7200692 « Réseau hydrographique du Dropt »	Animer l'application du Document d'Objectifs
			Mettre en œuvre des mesures hors contrat	
AN17	Bilan et évaluation des actions du contrat		Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan	
AN18	Préparation et animation du comité de pilotage			
AN19	Coordination des avis techniques			
AN20	Participation à la démarche d'évaluation des incidences			
AN21	Mise à jour du DOCOB			
Avec	Pour le niveau de priorité :	<span style="color: red;">■</span> Prioritaire (niveau 1)	<span style="color: yellow;">■</span> Secondaire (niveau 2)	<span style="color: yellow;">■</span> Tertiaire (niveau 3)
	Pour le niveau d'avancement :	<span style="color: green;">■</span> Finalisé	<span style="color: yellow;">■</span> En cours	<span style="color: red;">■</span> Non lancé



## **Aménagement foncier rural** sur la commune de Saint Martin du Puy

- ↳ instabilité de la propriété foncière
- ↳ dimension Natura 2000 (étude d'incidence, information auprès des nouveaux propriétaires...)





**Merci de votre attention**



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Aquitaine

